



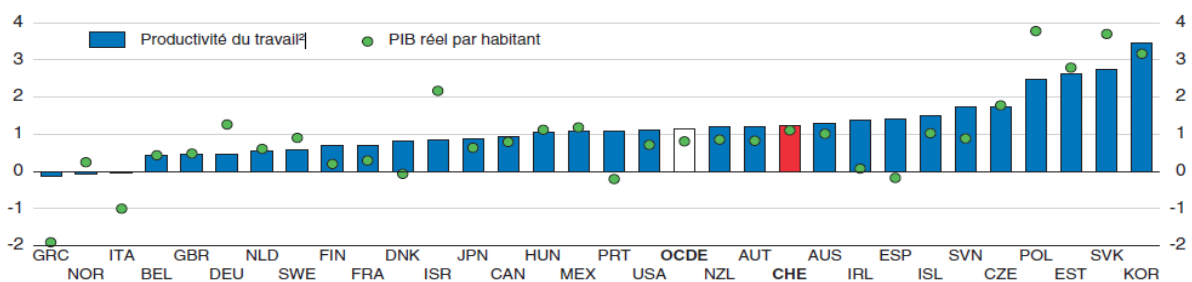
Documentation de presse (extraits du rapport de l'OCDE)

Rapport de l'OCDE sur la politique économique de la Suisse (2015)

Une économie performante, mais une croissance de la productivité faible

En Suisse, la croissance économique a connu un fort rebond après la récession de 2009. Des taux d'intérêt bas, une forte immigration et le taux plancher maintenu jusqu'à janvier 2015 ont été, selon l'OCDE, les moteurs de cette croissance. L'inflation a été faible voire négative, notamment à cause du franc fort. Les indicateurs de bien-être sont excellents et font échos à un taux de chômage bas et un taux de croissance des salaires réels important.

Néanmoins, l'appréciation qui a suivi l'abolition du taux plancher a conduit à un ralentissement économique. De plus, l'OCDE redoute que le résultat de la votation de février 2014 contre l'immigration de masse ait un impact négatif sur la croissance. De surcroît, la productivité croît lentement. En effet, les salaires réels ont fortement augmenté lors des dernières années, mais la productivité du travail, bien que comparativement élevée en termes de niveaux, fait du surplace. Ce résultat pourrait être en partie expliqué par l'augmentation de la part des secteurs à faible productivité dans la création d'emplois. Par exemple, le nombre de postes pourvus dans les secteurs public et semi-public a augmenté plus fortement que l'emploi en général entre 2003 et 2013. L'OCDE recommande donc d'accorder à l'augmentation de la productivité une importance particulière dans le cadre de la politique économique.



Productivité du travail et PIB réel par habitant, 2005-2014

Variation annuelle en %

Source : OCDE

Selon l'OCDE, des gains de productivité pourraient par exemple être atteints au travers d'une intensification de la concurrence, particulièrement dans les domaines de l'énergie et de la télécommunication. La compétition pourrait également être accrue dans les domaines des services postaux, de la santé et des professions réglementées. De plus, une hausse de la productivité pourrait être réalisée dans le secteur agricole. En effet, si l'abandon des mesures de soutien des prix au profit des paiements directs a diminué les distorsions dans l'agriculture, les paiements directs représentent encore approximativement les deux tiers de la contribution de l'agriculture au PIB suisse. Les obstacles aux échanges pèsent également sur l'efficacité productive de ce secteur.

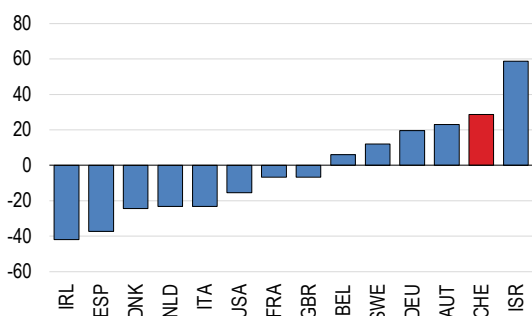
Les perspectives de croissance à moyen terme pourraient être améliorées par une meilleure utilisation des ressources en main-d'œuvre féminine. Le taux d'activité des femmes en Suisse est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE, alors que le nombre moyen d'heures de travail qu'elles effectuent compte parmi les plus faibles. En effet, l'insuffisance et le coût onéreux des modes de garde d'enfants, ainsi que certains aspects fiscaux y contribuent.

Principales recommandations concernant les politiques macroéconomique, de productivité et de croissance :

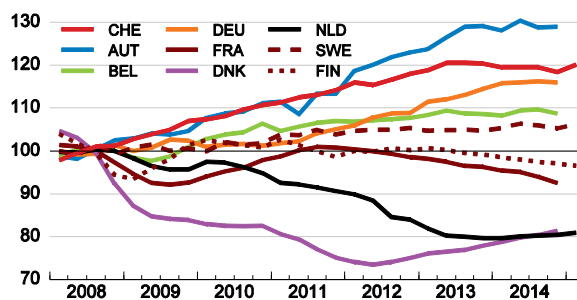
- Conserver le frein à l'endettement tout en permettant aux stabilisateurs automatiques de jouer pleinement.
- Ouvrir davantage à la concurrence les secteurs de l'énergie et des télécommunications, notamment en privatisant Swisscom.
- Aller de l'avant sur la voie des réformes du secteur agricole.
- En matière de politique économique, mettre l'accent sur des mesures visant à stimuler la hausse de la productivité.
- Étendre le réseau des accords de libre-échange, notamment à l'Inde et aux États-Unis.
- Prendre des mesures pour favoriser une participation plus importante des femmes au marché du travail, par exemple en développant l'offre de structures de garde d'enfants et en introduisant une fiscalité individuelle plutôt que familiale.

Politiques visant à maîtriser le cycle du marché du logement

Les prix de l'immobilier ont augmenté rapidement ces dernières années, particulièrement dans certaines régions. Selon certains indicateurs, entre 2000 et 2014, les prix des appartements ont presque doublé, alors que ceux des maisons individuelles ont augmenté d'environ 60%. Les hausses de prix ont varié sensiblement d'un canton à un autre. Les transactions dans ce secteur ont été nombreuses, avec une croissance du volume des hypothèques excédant largement celle du revenu disponible. Par conséquent, le ratio dette hypothécaire résidentielle-PIB, égal à 120%, est l'un des plus élevés de la zone OCDE, et ce malgré un taux de logements en propriété d'environ 40% seulement, un des plus faibles dans l'OCDE. De plus, les banques sont particulièrement exposées, les prêts hypothécaires représentant plus de 80% de l'ensemble des concours bancaires au plan national, hors marché interbancaire. Pour cette raison, l'exposition du secteur bancaire au marché des prêts hypothécaires est la sixième plus élevée de la zone OCDE.



Croissance des prix réels des logements
Variation en % entre 2007 et 2014
Source : OCDE



Ratio prix des logements-revenu
(Prix nominaux des logements divisés par le revenu disponible nominal par habitant)
Indice, 2008 = 100, Source : OCDE

Cela dit, les prix élevés des logements sont soutenus par des taux d'intérêt très bas, une croissance démographique portée par l'immigration et une baisse de la taille des ménages, alors que la demande est tirée par la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires et par les investisseurs institutionnels. Dans le même temps, l'offre de logements n'a pas suivi la

hausse des prix. Cette absence de réaction s'explique par des prescriptions restrictives en matière d'aménagement du territoire.

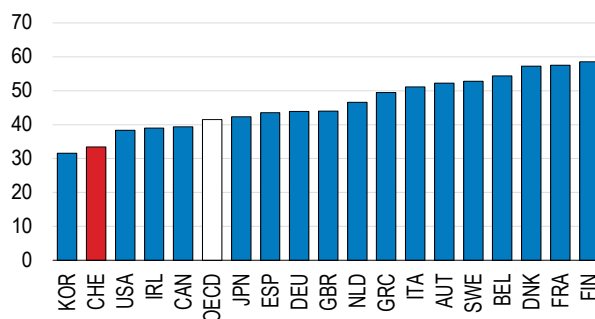
Un certain nombre de mesures ont été prises par les banques et les autorités durant les trois dernières années afin de réduire les risques auxquels font face les banques et de soulager les tensions sur le marché. Parmi ces mesures, on peut citer l'instauration, pour les emprunteurs, d'un apport personnel de 10% minimum de la valeur des biens, qu'il n'est pas possible de se procurer en procédant à un nantissement ou en retirant de manière anticipée des actifs du deuxième pilier du régime de retraite, et l'amortissement obligatoire des prêts. Un volant anticyclique de fonds propres mis en place au début de l'année 2013 oblige les banques à détenir des fonds propres de base supplémentaires déterminés en fonction de leurs positions hypothécaires pondérées des risques et garanties par des biens résidentiels en Suisse. En janvier 2014, le volant anticyclique de fonds propres a été porté de 1% à 2%. Malgré ces mesures, le risque pesant sur le secteur bancaire demeure élevé, prévient l'OCDE.

Principales recommandations en vue de maîtriser le cycle du marché du logement :

- Mettre en place un dispositif permettant de répondre explicitement au risque relatif à l'accessibilité financière, à actionner si nécessaire pour contenir les risques pour la stabilité financière liés aux déséquilibres des marchés du logement et des prêts hypothécaires.
- Surveiller étroitement les prêts hypothécaires aux sociétés ou aux ménages pour le secteur de l'immobilier locatif, qui n'est peut-être pas aussi sensible aux mesures réglementaires récentes que le secteur des logements occupés par leurs propriétaires.
- Réviser les règles d'aménagement du territoire en vue de faciliter la densification urbaine.
- Limiter la déductibilité fiscale des intérêts des prêts au logement de façon à ce que ceux-ci, ajoutés aux dépenses d'entretien, ne puissent pas dépasser le montant du loyer imputé déclaré. Recalculer plus souvent les loyers imputés de manière à ce qu'ils reflètent mieux les valeurs de marché.

Accroître l'efficacité des dépenses publiques

Malgré un volume de dépenses publiques faible (33.5% du PIB en 2014), la Suisse obtient de très bons résultats dans de nombreux domaines de la politique publique, dont la santé, l'éducation et l'infrastructure. Toutefois, selon l'OCDE, le pays est en proie à des difficultés qui imposeront d'augmenter les dépenses ou de renforcer encore l'efficacité du secteur public.



Dépenses publiques

En % du PIB, 2014

Source : OCDE

Comme dans la plupart des pays de l'OCDE, la diminution du ratio travailleurs/retraités pèse sur le système de prévoyance vieillesse. Qui plus est, la hausse de l'espérance de vie et la multiplication des problèmes de santé chroniques entraînent déjà une augmentation des dépenses de santé, en particulier pour les soins de longue durée.

L'OCDE recommande dès lors de se focaliser sur l'efficacité des dépenses publiques. Par exemple, compte tenu de leurs effets très positifs, l'offre de structures d'éducation et d'accueil des enfants en âge préscolaire devrait être accrue, notamment pour les enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés. De plus, les cantons devraient veiller à améliorer, au niveau de la maturité gymnasiale, l'aptitude nécessaire aux études supérieures, afin de réduire le taux de décrochage universitaire. Les politiques devront aussi s'adapter aux changements structurels sur le marché du travail en améliorant l'offre et l'attractivité des domaines d'études qui suscitent une forte demande sur le marché de l'emploi, et en affinant les profils des offres du degré tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure).

En ce qui concerne la santé, la continuation du développement des réseaux de soins intégrés permettrait, selon l'OCDE, une augmentation de l'efficacité du système de santé. Une collecte systématique des données au sujet de la qualité des soins aiderait les patients et les prestataires à faire des choix mieux informés. Finalement, le mécanisme de fixation des prix des médicaments génériques, trop élevés, devrait être révisé. Dans le secteur des transports, la congestion pourrait être réduite en adoptant une tarification de période de pointe sur les routes et les rails. Mais l'efficacité des dépenses publiques est aussi influencée par l'allocation optimale des fonds. Des prestations sociales croissantes contraignent les dépenses publiques et risquent de supplanter des catégories de dépenses importantes. La croissance rapide des prestations sociales pourrait être atténuée par l'indexation de l'âge de la retraite à l'espérance de vie.

Principales recommandations visant à augmenter l'efficacité des dépenses publiques :

- Accroître les dépenses publiques consacrées aux services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, notamment ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés (notamment de l'immigration) ; on pourrait parallèlement généraliser le système de bons de garde d'enfant en vigueur dans le canton de Lucerne.
- Étudier des solutions permettant de réduire le taux de décrochage dans le système universitaire.
- Augmenter l'offre et l'attractivité de domaines d'étude très demandés sur le marché du travail. Continuer à clarifier les filières dans l'enseignement supérieur.
- Revoir le système de fixation des prix des médicaments génériques en remboursant un montant forfaitaire déterminé à l'avance.
- Encourager une comparaison systématique des coûts des hôpitaux. Si les tarifs continuent d'augmenter malgré les réformes récentes, envisager d'adopter une nouvelle législation qui les encadre au moyen de coûts de référence.
- Fixer l'âge de la retraite à 65 ans pour les deux sexes et le lier ensuite à l'espérance de vie. Pour limiter les retraites anticipées, réduire les incitations existantes et accorder une prime de retraite plus importante à ceux qui choisissent de travailler plus longtemps.

Questions liées au changement climatique

En Suisse, les émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant sont faibles par rapport aux chiffres enregistrés dans d'autres pays. Ces émissions sont restées pratiquement inchangées depuis 1990. Sachant que les niveaux d'émission de GES sont déjà faibles, les coûts marginaux de réduction estimés sont relativement élevés, et l'objectif de réduction de 20% des émissions par rapport aux niveaux de 1990 à l'horizon 2020 ne sera pas facile à atteindre.

L'OCDE estime que les subventions et les tarifs de rétribution du courant électrique ne constituent pas forcément la meilleure option pour encourager le passage au renouvelable. Or, ces engagements de rétribution à long terme imposent à l'Etat des contraintes financières, qu'il conviendrait d'éliminer ou du moins de limiter. Au lieu de recourir à ce type de dispositif,

la Suisse pourrait se tourner vers des solutions permettant de mieux réagir à l'évolution des conditions du marché, notamment l'attribution des subventions et primes d'injection dans le cadre d'appels d'offres. De plus, d'après l'OCDE, les politiques d'atténuation seraient plus efficaces et moins coûteuses dans le secteur industriel, si le couplage des systèmes d'échange de quotas d'émission de la Suisse et de l'UE se poursuivait comme prévu. Finalement, les subventions implicites des émissions de carbone que constituent certaines exemptions de la taxe sur le CO₂ et d'autres redevances devraient être rationalisées.

Principales recommandations pour lutter contre le changement climatique :

- Relever la taxe sur le CO₂ et éliminer les exemptions de cette redevance et des autres écotaxes.
- Poursuivre le rapprochement des systèmes d'échange de quotas d'émission de la Suisse et de l'UE.
- Recourir davantage aux mécanismes de marché pour réduire le coût de la transition du nucléaire vers les énergies renouvelables. Il conviendrait notamment de revoir la conception de l'actuel dispositif de rétribution de l'électricité injectée.